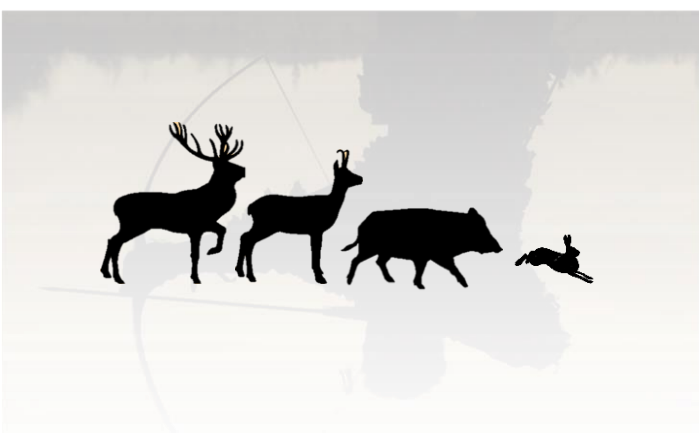




CATALOGUE DES FORMATIONS 2023



Sommaire

Chasse accompagnée	page 3
Permis de chasser	page 4
Formation décennale sur la sécurité	page 5
Garde particulier	page 6
Piégeur agréé	page 7
Chasse à l'arc	page 8
Chef de battues	page 9
Venaison	page 10
Régulation des corvidés	page 11
Chasse silencieuse	page 12
Recherche au sang	page 13
Comment bien gérer ma société ?	page 14
Savoir découper un gibier	page 15
Secourisme canin	page 16
Démonstration Chasse au vol	page 17
Cours de cuisine	page 18
Sanglier Courant	page 19

La FDC 12 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.

Inscription dans la limite des places disponibles.

Pour chaque formation, vous recevrez une convocation environ 15 jours avant la formation.

En cas d'indisponibilité, merci de contacter le secrétariat de la FDC 12 au plus tôt (05.65.73.57.20). Paiement à l'inscription, il n'y aura pas de remboursement si l'absence n'est pas justifiée.

Chasse accompagnée

Public :

- Futur chasseur
14 ans et demi et
sans limite d'âge
(permis délivré qu'à
partir de 15 ans)



Déroulement (1/2 journée)

- Évoluer sur un parcours de chasse simulé et réel avec tir à blanc et franchissements d'obstacles.
- Savoir se positionner sur une ligne de battue au grand gibier avec manipulation d'une carabine.
- Savoir se positionner aux côtés d'un accompagnateur de chasse à poste fixe ou en mouvement

Un chasseur accompagné (filleul) peut avoir plusieurs accompagnateurs « parrains » (maximum 4). Les accompagnateurs doivent posséder le permis depuis plus de 5 ans, avoir validé l'année en cours et suivre la même formation (sécurité à la chasse).



*Chasser à deux avec une
seule arme et découvrir la
chasse gratuitement
pendant un an,
à partir de 15 ans
et sans limite d'âge*

Pendant les vacances scolaires

- Vendredi 24 février 2023
- Mercredi 26 avril 2023
- Vendredi 21 juillet 2023
- Mercredi 2 août 2023



1 demi-journée



Centre de formation
de la Gachoune



Gratuit

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20


**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Permis de chasser

Tout public :
- âge min 15 ans

Nombre de places
- en fonction des
sessions



 inscription en ligne obligatoire sur le site
permischasser.ofb.fr

Deux demi-journées de formation : FORMATION

Il s'agit aussi d'une formation pratique qui se déroule au centre de formation de la Gachoune sur un parcours simulé de chasse au petit et au grand gibier en extérieur. Lors de la seconde formation, vous serez convoqués par tranche horaire.

Une demi-journée d'examen : EXAMEN

Vous serez convoqué par l'OFB.
Pour réussir l'examen il faut un minimum de **25 points sur 31**, ne pas avoir un comportement dangereux aux ateliers pratiques et avoir **répondu correctement à la question éliminatoire**.

Les personnes atteintes d'un handicap peuvent passer l'examen du permis de chasser avec une adaptation du parcours pratique selon le handicap (contactez la FDC12)



Consultez les dates en
ligne : FDC12



Formation ① 1/2 journée
Formation ② 1/2 journée
Examen : 1/2 journée



Centre de formation de la
Gachoune



OFB : paiement en ligne à l'inscription
- Mineur : 31 €
- Majeur : 46 €

FDC 12 : gratuit

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez

Formation décennale à la sécurité

Public :

Tous chasseurs de petit ou gros gibier, adhérent à la FDC12

Ne sont pas concernés : les chefs de battues qui suivront cette formation lors des recyclages chef de battues



20h ou 20h30

Objectif :

Cette formation, voulue par la Fédération Nationale des Chasseurs a été instaurée par la loi du 24/07/2019 et est précisée par l'arrêté du 5/10/2020.

Chaque chasseur doit suivre tous les 10 ans une formation de remise à niveau sur la sécurité.

Cette obligation a commencé le 5 octobre 2020 et tous les chasseurs ont 10 ans pour suivre la première fois cette formation.

Le chasseur doit avoir validé son permis auprès de la FDC 12.

	Lieu	Salle
Vendredi 26 mai	Trémouilles	Maison de la Chasse
Mardi 30 mai	Nauviale	Salle des Fêtes
Jeudi 1 ^{er} juin	Rodelle	La Gachoune
Lundi 5 juin	Villefranche de R.	Salle Les Pesquiès
Mardi 6 juin	Salles Courbaties	Salle des Fêtes
Mercredi 7 juin	Vaureilles	Salle de Pachins
Vendredi 9 juin	Salles Curan	Maison de la Chasse
Lundi 12 juin	Rieupeyroux	Salle vitrée Cinéma
Lundi 12 juin	Millau	FDC 12 Millau
Mardi 13 juin	St Victor et Melvieu	Salle de Melvieu
Mardi 13 juin	Nant	Petit Hall
Mercredi 14 juin	Fondamente	Salle Cardabelle
Jeudi 15 juin	St Rome Cernon	Salle des Fêtes
Jeudi 15 juin	Baraqueville	Salle Combles à la Mairie
Vendredi 16 juin	St Sernin s/ Rance	MFR Valrance
Lundi 19 juin	Montézic	Salle des Fêtes
Lundi 19 juin	Vabres l'Abbaye	Maison de la Chasse
Mardi 20 juin	Agen d'Aveyron	Maison de la chasse
Mardi 20 juin	Vimenes	Salle des Fêtes
Mercredi 21 juin	Prades d'Aubrac	Salle des Fêtes
Mercredi 21 juin	Séverac le Ch.	Maison temps libre
Jeudi 22 juin	Lassouts	Salle des Fêtes
Mercredi 28 juin	Fayet	Salle des Fêtes



23 dates au choix sur le département



Gratuit



**Session limitée à 40 chasseurs
Maximum 5 chasseurs de la même société**



Prérequis :

- Inscription obligatoire
- Avoir validé son permis de chasser auprès de la FDC12

Il est également possible de suivre cette formation sur internet, il faut s'inscrire sur le site : [FDC12/formation/sécurité](https://www.fdc12.fr/formation/securite)

Garde

Particulier

Public :

Age minimum 18 ans

Chasseur titulaire du permis de chasser validé



Déroulement des journées :

➤ 1^{ère} journée :

Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier, le garde particulier sur le terrain.

➤ 2^{ème} journée :

Police de la chasse (connaissances cynégétiques, notions d'écologie, réglementation de la chasse)
Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

Partie pratique, mise en situation.



Lundi 18 Septembre
Vendredi 22 Septembre

Présence obligatoire aux 2 dates



2 journées
de 9 H à 17 H



Centre de formation
de la Gachoune



Formation 20 € par jour
(Repas compris)
Soit 40€

Paiement à l'inscription

Ne peuvent pas être agréés en qualité de gardes particuliers (article 29-1 du code de procédure pénale)

- Les officiers de police judiciaire (les maires et les adjoints),
- Les agents de police judiciaire et APJ adjoints (policiers municipaux),
- Les ingénieurs, techniciens et agents ONF et services forestiers des DDT et des DRAAF,
- Les agents de l'ONEMA, de l'OFB et parcs nationaux,
- Les gardes champêtres,
- Les propriétaires ou le détenteur de droits réels immobiliers ne peut pas non plus être agréé pour assurer la surveillance de sa propriété.

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez



Un Garde Particulier ne peut pas faire partie du bureau d'une association de chasse

Piégeur

Agréé

Public :

Tout public.

Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation avec l'autorisation du représentant légal : document à demander à la FDC 12 ; l'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



Obligation d'assister aux 2 journées pour valider la formation

2 Sites de formation

St Sernin sur Rance

Rodez

Partie théorique en salle :

- **Législation ;**
- **Connaissance des différents types de pièges ;**
- **Connaissance et biologie des espèces ;**
- **Examen des connaissances.**



**Mardi
14 mars**

**Mercredi
15 mars**

**Jeudi
13 avril**

Samedi 15 avril



9h-18h00

9h-13h

20h-24h

8h30--18h



Maison Familiale
Rurale Valrance

La Gachoune
Rodelle



Formation 20 € (Repas compris)



40 candidats par session

Partie pratique :

Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).

**Pré-inscription
sur notre site Internet**

chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**



Chasse

A l'arc

Public :

Chasseur et non chasseur.
Il n'est pas nécessaire
d'être titulaire du permis
de chasser pour
participer à la formation.
Age minimum 14 ans.



Partie théorique :

- Diaporama de présentation
- Présentation des différents matériels
- Exposé de la réglementation
- Mise en situation (sécurité, zones vitales, procédés de chasse, recherche au sang)

Partie pratique :

- Initiation au tir avec les différentes catégories d'arcs
- La notion de cercle d'efficacité

**La partie pratique se déroule en extérieur,
prévoir des vêtements adaptés**

A l'issue de cette formation, il vous sera délivré une « **attestation de participation** à la formation chasse à l'arc » vous permettant de chasser à l'arc **à condition d'être titulaire du permis de chasser et d'une validation de chasse pour la saison en cours.**



Samedi 13 mai



de 8H30 à 17 H



**Centre de formation
de la Gachoune**



**Formation : 20€
Repas Compris**



**40 candidats par
session**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Chef de Battues

Public :

La formation s'adresse à tous les chasseurs ou responsables de territoires qui souhaitent encadrer des battues et acquérir les connaissances nécessaires au rôle de responsable de battue.

Le chasseur formé ne peut exercer que sur le département de l'Aveyron



Dates complètes :
1, 2, 7, 15, 30 juin
8, 12 et 14 septembre



Nouvelles dates :
25 juillet
22, 23 août

Déroulement de la journée :

- **Matin (formation en salle) :**
 - ⌘ Formation décennale sur la sécurité
 - ⌘ État de la réglementation
 - ⌘ Analyse concrète des cas d'accidentologie survenus en France
 - ⌘ Statistiques
 - ⌘ Conséquences d'un accident de chasse
 - ⌘ L'organisation d'une battue
 - ⌘ Responsabilités et devoirs du « Chef de battue »
 - ⌘ Remplissage du carnet de battue
- **Après-midi (formation sur terrain) :**
 - ⌘ Simulation et application concrète sur le terrain ;
 - ⌘ Questions diverses ;
 - ⌘ Fin de la formation, remise des cartes de chef de battue.

La formation se déroule en extérieur, prévoir des vêtements adaptés.



de 9 H à 17 H



Centre de formation de la Gachoune



Formation : 20 €
Repas compris
Paiement à l'inscription



40 candidats par session

Une carte validant la formation sera remise à l'issue de celle-ci.
Elle est valable 6 ans.
Vous devrez faire un recyclage au bout de cette période.



Règlementation Schéma Départemental de Gestion Cynégétique : Obligation d'organiser les battues par une personne ayant été formée à cet effet.

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Hygiène de la venaison et examen initial du gibier

Public :

Société, équipe de chasseurs qui destine le gibier pour la vente, lots, repas,
De préférence la personne « chargée de la découpe ».
Le permis de chasser n'est pas obligatoire.



Déroulement :

➤ Partie théorique :

- Dispositions réglementaires en matière d'hygiène alimentaire ;
- La traçabilité de la venaison et sa valorisation ;
- Zoonoses du grand gibier ;
- Hygiène pour la cession du gibier sauvage ;
- Modalités de commercialisation.

➤ Cas pratique :

- Examen d'une carcasse, tube digestif et organes vitaux du grand gibier ;
- Gestes à connaître ;
- Conduite à tenir lors d'anomalies ;
- Techniques d'éviscération.

Rédaction d'une fiche d'examen initial par participant et remise de support de cours à l'issue de la formation

Une attestation validant la formation sera remise à l'issue de la formation



Jeudi
26 Octobre 2023



9h00 – 15h00



**Centre de formation
de la Gachoune**



**Formation 20 €
Repas compris**



**40 candidats par
session**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Régulation des corvidés

Public :

Chasseur, agriculteur
chasseur, garde particulier

Age minimum : 16 ans

Permis de chasser obligatoire



1^{ère} Partie :

- Reconnaissance et biologie des espèces
- Impact des corvidés sur les cultures et le petit gibier
- Cadre réglementaire de la régulation

2^{ème} Partie :

- Techniques de chasse
- Kit de régulation proposé à la vente qui se compose : 1 filet de camouflage (3x1.4m), 1 manège à corvidés avec 3 formes adaptées, 12 formes de corneilles "floqués" (anti-reflet)

L'impact des corvidés (corneille noire) sur le petit gibier est souvent sous-estimé par le gestionnaire d'un territoire de chasse. Ces oiseaux peuvent également être préjudiciables à l'agriculteur lors des semis de tournesol ou de maïs.

La régulation à tir, en complément du piégeage, peut assurer efficacement une diminution de ces cas de prédation et/ou déprédation. C'est aussi tout simplement un mode de chasse où l'intelligence de ces oiseaux vous garantira de nouvelles sensations !

Grâce à cette formation, vous saurez tout sur les différentes techniques, sur la réglementation et sur les différentes espèces régulables.

Kit régulation : Vendu sur place lors de la formation à 90 € (contre paiement). Pour les ventes aux agriculteurs ou chasseurs, obligation de passer par une société adhérente qui pourra obtenir le Kit au prix de 110 €.



**Mardi
24 Octobre 2023**



De 9h à 12h00



**Centre de formation
de la Gachoune**



Formation gratuite



40 candidats/session

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

**Une attestation validant la
formation sera donnée à chaque
participant**

Chasse silencieuse ou à l'approche

Public :

Chasseur ou accompagnant de chasseur extérieur pour le tir d'été du brocard et/ou du sanglier.

Age minimum : 16 ans



2 Sites de formation

Rodez

Millau

Mardi 6 juin
2023

Vendredi 9 juin
2023

20h

20h

FDC 12 Rodez
9 rue de Rome

FDC 12 Millau
Rue de la
Menuiserie

Formation gratuite

40 candidats/session

C'est un mode de chasse en plein développement :

- Par les sociétaires eux-mêmes,
- Par des chasseurs venus de l'extérieur,
- Chasse individuelle

La chasse à l'approche consiste à rechercher en solitaire, en silence un animal afin de l'approcher et de pouvoir le tirer dans les meilleures conditions. Elle doit être le moins dérangeante possible pour les animaux.

Déroulement :

Diffusion d'un diaporama

- Règlements
- Les objectifs de l'accompagnateur
- L'approche : Check-list
- Le déroulement de la chasse
 - Équipement
 - Approche
 - Tir
 - L'après tir

Recherche au sang

Public :

**Chasseur, responsable de
chasse,**



Chaque chasseur est responsable de ses actes et doit tout entreprendre pour rechercher un animal reconnu blessé à l'issue d'un acte de chasse.

Cette formation ne permet pas de devenir conducteurs de chiens de sang mais tout simplement de mieux appréhender la gestion de l'après tir ainsi que d'optimiser la recherche du grand gibier blessé.

Déroulement :

- Comment contrôler un tir, recherche des indices de blessures et l'identifier ?
- Quels comportements adopter après un tir ?
- Comment entreprendre et gérer l'après tir ?...

(*) Possibilité de repas. Le tarif n'est pas défini.

Contactez Roland DELCAYRE pour plus de renseignements roland.delcayre@orange.fr



**Samedi
24 Juin 2023**



9 H à 16 H 00



**Siège FDC 12 ou Centre
de formation la
Gachoune**



**Formation gratuite
Repas pris en commun (*)**



**À partir de 10 par
session**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Comment bien gérer la société, l'ACCA ?

Public :

Membre de bureaux
Président
Trésorier
Secrétaire
Association Loi 1901
et ACCA



Objectif :

Acquérir les connaissances indispensables pour être un membre efficace et compétent d'une équipe dirigeante d'association de chasse.



Vendredi 26 mai



13 H 30 à 17 H 00



**Siège de la FDC 12
Bourran - Rodez**



Formation gratuite



30 par session

Programme :

- Organisation générale de la chasse
- Fonctionnement de l'Association et rôle du Président et du bureau
- Le droit de chasse
- Le droit de destruction
- Le garde particulier ou piéteur
- Réserves
- Statuts - baux - assurance...

Il est conseillé que le Président, le Trésorier et le Secrétaire assistent tous les trois à cette formation.

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Savoir découper un gibier

Public :
Chasseur ou non
chasseur



Objectif :

La préparation d'un gibier destiné à la consommation est primordiale et nécessaire. L'objectif est d'acquérir les savoirs et les bons gestes.

Programme :

- ⌘ Rappels sur l'Examen initial de la venaison
- ⌘ Le matériel de découpe
- ⌘ Connaissances techniques de dépouilles et d'éviscérations du grand gibier
- ⌘ Connaissance des techniques de coupes : explications et démonstration
- ⌘ Mise en pratique de la dépouille et de l'éviscération et découpe de grand gibier

Intervenant : Antoine GUILLAUME
(Enseignant en boucherie
à la Chambre des Métiers)



Vendredi 27 octobre 2023



9 H – 15 H



**Centre de formation
de la Gachoune**



**Formation : 20€
Repas compris**



**15 participants maximum
(1 personne par société)**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Secourisme canin

Public :
Tous chasseurs



Objectif :

Savoir intervenir sur son propre chien uniquement avant la prise en charge du vétérinaire.

Intervention de Romuald CAPELLE

Programme :

- 🐾 Psychologie canine
- 🐾 Secourisme du chien
 - Diagnostic, alerte et protection
 - Plaies et désinfection
 - Réduire et traiter les saignements
 - Brûlures
 - Principales maladies
 - Etc....
- 🐾 Constitution du Kit premier secours



Vendredi 16 Juin 2023



20 H 00



Siège de la FDC12
Rodez



Formation gratuite



40 par session

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez

Démonstration Chasse au vol

Public :
Tout Public



Objectif :

La chasse au vol c'est l'art de capturer une proie à l'aide d'un rapace. Qu'on les appelle autoursiers, busiers ou bien encore aigliers, ils sont près de 200 à pratiquer cette chasse en France. En Aveyron, nous avons la chance de compter dans nos rangs Andréa et Florian, deux jeunes passionnés de chasse au vol.

Ils vous proposent une matinée de présentation et de découverte autour de la chasse rapace au poing.

L'occasion de tout savoir sur cette chasse particulière et de voir des buses à queue rousse, buses de Harris et même un Autour des palombes.



Samedi 7 Octobre



9H30 – 12h00



**Centre de formation
de la Gachoune**



Gratuit



**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Cuisinez, Dégustez

Public :

Tout public : cours ouvert à tous, chasseurs et non-chasseurs, débutant ou cuisiniers confirmés



Objectif :

- Apprendre, partager et échanger des recettes de cuisine de gibier.
- Déguster, profiter d'un moment convivial autour d'un repas exclusivement composé de gibiers aveyronnais.

- Point sur la législation sanitaire (achat et vente de viande de gibier, conservation, ...)
- Cours de cuisine proposé par le Chef Henri Paulhe.
- Réalisation d'un repas gibier : conseils, bonnes idées et astuces du chef.
- Le prix comprend : le cours de cuisine, le repas et un tablier.



Mercredi 1^{er} novembre



8H30 – 15H30



**Agricampus la Roque
à Onet le Château**



50 €



12 par session

Attention : places limitées

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Sanglier courant à la Gachoune

Public :

Chasseurs ayant validé leur permis dans l'Aveyron



**Choix de l'heure
en fonction des
disponibilités**

Objectif :

Venez seul ou à plusieurs chasseurs et profitez du centre de La Gachoune pour recevoir les conseils de réglage de vos armes par les techniciens de la FDC12 et pour vous entraîner au tir du sanglier courant.



**Centre de formation
de la Gachoune**



15 € par chasseur
Paiement obligatoire pour valider votre inscription



**6 chasseurs par session de
1/2 journée**

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

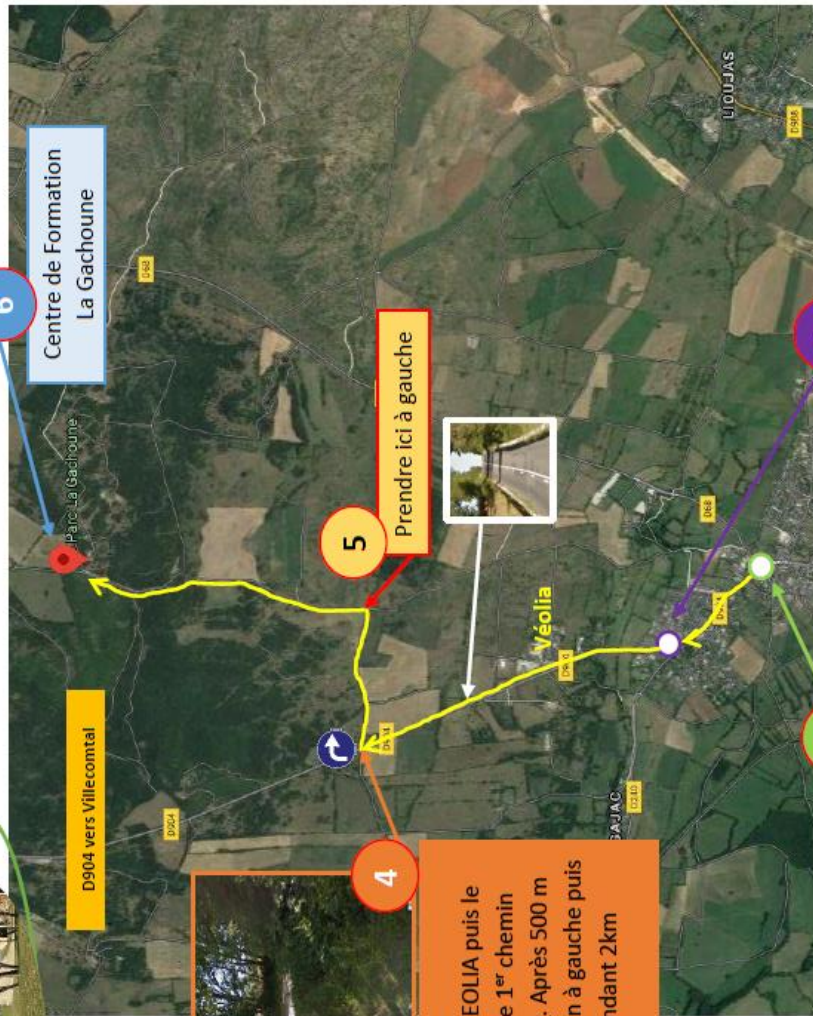
Par téléphone
05.65.73.57.20

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

	8H30-12H	13H30-17H
10 mars		
17 mars		
21 avril		
10 mai		
25 mai		
26 mai		
12 juin		
13 juin		
14 juin		
3 juillet		
18 juillet		
20 juillet		
24 juillet		
28 juillet		
21 aout		
24 aout		
28 aout		
19 septembre		
17 octobre		

Plan D'ACCÈS

centre de formation la Gachoune



Après le centre de tri VEOLIA puis le pont romain prendre le 1^{er} chemin caillouteux **sur la droite**. Après 500 m prendre la 1^{ère} intersection à gauche puis suivre ce chemin pendant 2km



1



2

Sébazac



3

6 Centre de Formation La Gachoune

6

5 Prendre ici à gauche

5

Point GPS
 Centre de formation la Gachoune
 44.437107,2.598996
 (bien respecter les points et virgule)
 Ou cliquez directement [ICI](#)



Possibilité d'avoir le lien du point GPS par mail

Fédération des Chasseurs de l'Aveyron
 Contact : 05.65.73.57.20
 fdc12@chasseurdefrance.com

